Paris, le 24 juin 2019 - Dans de multiples sondages les Français ont témoigné leur attachement à l 'homéopathie montrant l'utilité de cette thérapeutique dans l'offre de soins en Franc e.

La polémique haineuse, alimentée sur les réseaux sociaux par certains dont des médecins, témoigne de la triste réalité d'une époque où quelques individus profitent des réseaux sociaux pour répandre des contre-vérités et susciter l 'angoisse chez les pati e nts. Le même mécanisme s ' applique d ' ailleurs à la vaccination.

Les médecins homéopathes sont d'abord des médecins ; ils ont suivi une formation diplômante en homéopathie en parallèle ou à l ' issue de leur cursus en médecine, comme l ' a rappelé l ' Ord re.

Le Syndicat des médecins libéraux (SML) et le Syndicat national des médecins homéopathes français (SNMHF) qui défendent ensemble ce dossier depuis près d'un an tiennent à réaffirmer quelques vérités au moment où la Haute autorité de santé doit rendre s on avis lequel permettra à la ministre de la santé de se prononcer sur le sort de la prise en charge des médicaments homéopathiques:

- Un médecin généraliste sur trois prescrit quotidiennement des médicaments homéopathiques

- Prétendre que le déremboursement de l'homéopathie permettrait de financer les médicaments innovants est loin de la vérité, puisque la prise en charge des médicaments homéopathiques ne représente que 0,29% des remboursements de médicaments en France. D'ailleurs un faible report sur des médicaments remboursés annulerait cette économie.

- L'homéopathie ne se substitue pas aux autres thérapeutiques. Elle constitue un complément aux thérapies conventionnelles et surtout ne prétend pas remplacer la vaccination. Dans des pathologies lourdes comme le cancer, elle participe aux soins de support pour 30 % de patients qui en sont d'ailleurs satisfaits.

- Dans certaines situations elle représente une vraie alternative : femmes enceintes (75% des sages -femmes prescrivent de l'homéopathie), sportifs de haut niveau, nourrissons, patients intolérants etc.

- Certains pays comme la Suisse ont récemment pris position en faveur de la médecine complémentaire et du remboursement de l'homéopathie.

En outre, faire le choix d'un déremboursement brutal de ces médicaments risque non seulement de pénaliser les patients les plus modestes mais aussi d'entraîner un déport de la consommation vers des médicaments plus lourds présentant des risques iatrogéniques plus élevé, engendrant mécaniquement de nouvelles dépenses pour l'Assurance maladie. Le recours des patients à des « thérapeutes non médecins » constituerait un vrai danger et une perte de chance.

Le SML et SNMHF regrettent que la HAS dans sa Commission de la Transparence n'ait pas intégré des experts ayant une vraie connaissance de l'

homéopathie et redoutent un « jugement » à charge.

Avant toute décision, le SML et le SNMHF demandent à la ministre de prendre en considération leurs propositions qui sont partagées par l'ensemble des acteurs du soin, des scientifiques, des usagers et des élus dans le cadre du Livre blanc de l'homéopathie :

- Maintenir l'homéopathie comme discipline médicale intégrée dans le parcours de soins tel que préconisé par la conférence des doyens
- Renforcer l'information, la formation et la sensibilisation des professionnels de santé aux spécificités de l'homéopathie dans un cadre institutionnel
- Consolider la recherche en homéopathie en levant les freins existants et en procédant à une évaluation régulière comme pour toute thérapeutique
- Prévenir et encadrer les risques de dérives et de mésusage des traitements
- Maintenir le remboursement à 30 % des médicaments homéopathiques par l'assurance maladie en tenant compte des spécificités de la thérapeutique et de ses atouts.

Le SML et le SNMHF sont prêts à prendre leurs responsabilités pour accompagner la mise en application de ces préconisations en lien avec la HAS, le ministère et l'Assurance maladie, et souhaitent pouvoir échanger rapidement à ce sujet avec la ministre de la santé sur ce dossier.

A propos du SML

Fondé en 1981, le Syndicat des Médecins Libéraux (SML) est un syndicat polycatégoriel qui se veut

Il est pionnier dans la promotion de la prévention, de la télémédecine et de la E-santé. Force de propositions, il participe activement au dialogue avec les Pouvoirs publics et l
'
Assurance-maladie.
Le SML est représenté dans toutes les régions et possède des élus dans chacun des trois collèges composant les URPS de médecins libéraux.

Le SML est présidé depuis décembre 2016 par le Dr. Philippe Vermesch.

En savoir plus : www.lesml.org

Retrouvez le SML sur Twitter @LE_SML

A propos du SNMHF

Le Syndicat national des médecins homéopathes français rassemble les médecins libéraux qui considèrent que l 'homéopathie apporte une réponse thérapeutique à la plupart des pathologies, en alternative ou en complémentarité des autres techniques médicales, auxq uelles elle ne s
'
oppose pas. Il a pour objet la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Il mil
ite pour une médecine libérale humaniste et considère que les médecins homéopathes ont tou te leur place dans le système de santé dont nos concitoyens ont besoin.

www.snmhf.net